

SERVICE FINANCIER

**DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 POUR LE BUDGET DE LA VILLE DE WIMEREUX
DE L'EXERCICE 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 à 3, L. 2312-1 à 4 et L. 2313-1 et suivants,

Vu la délibération n° 20250403_10 du Conseil Municipal en date du 03 avril 2025 approuvant le Budget Primitif,

Le rapporteur expose au Conseil qu'il a la possibilité de modifier le budget de la Commune jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique.

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables nécessaires à l'activité de la Commune,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

En conséquence,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

ADOpte la décision modificative telle que figurant dans les tableaux ci-après :

BUDGET VILLE

	DÉPENSES	RECETTES
Total fonctionnement	101 944.00	101 944.00
Total investissement	506 194.16	506 194.16
TOTAL GÉNÉRAL	608 138.16	608 138.16

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

			D.M.2
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL			
020	60632	Fournitures de petit équipement	1 233.17
7221	60632	Fournitures de petit équipement	3 612.00
338	615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 721.46
020	61551	Entretien matériel roulant	16 686.55
311	61558	Entretien autres biens immobiliers	- 1 500.00
020	6188	Autres frais divers	1 500.00
7221	6188	Autres frais divers	4 074.00
510	62268	Autres honoraires, conseils	8 796.82
510	62876	Remboursement frais à un GFP de rattachement	- 6 000.00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
020	65811	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	1 200.00
66 - CHARGES FINANCIERES			
01	66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	67 620.00
TOTAL			101 944.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

			D.M.2
73 - IMPOTS ET TAXES			
512	73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	105 000.00
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
020	741121	Dotation de solidarité rurale	- 5 760.00
020	741127	Dotation nationale de péréquation	2 704.00
TOTAL			101 944.00

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

			D.M.2
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
020	2031	Frais d'études, de recherche et de développement	16 086.00
211	2031	Frais d'études, de recherche et de développement	- 10 000.00
845	2031	Frais d'études, de recherche et de développement	405 000.00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
025	218	Autres agencements et aménagements	- 31 660.00
322	2128	Autres agencements et aménagements	- 230 000.00
020	21311	Bâtiments administratifs	49 796.08
321	21314	Bâtiments culturels et sportifs	- 5 000.00
322	21314	Bâtiments culturels et sportifs	52 883.57
322	21318	Autres bâtiments publics	4 830.00
512	21534	Réseaux d'électrification	587 998.02
281	21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 150.00
020	2188	Autres immobilisations corporelles	6 136.00
11	2188	Autres immobilisations corporelles	315 979.39
311	2188	Autres immobilisations corporelles	1 500.00
322	2188	Autres immobilisations corporelles	8 000.00
7221	2188	Autres immobilisations corporelles	5 934.00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS			
312	2313	Constructions	12 796.90
845	2313	Constructions	- 124 935.80
845	2315	Installations, matériel et outillage techniques	- 560 300.00
TOTAL			506 194.16

RECETTES D'INVESTISSEMENT

			D.M.2
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
11	1318	Autres subventions d'équipement transférables	259 041.16
312	1323	Subventions non transférables Départements	117 153.00
845	1323	Subventions non transférables Départements	40 000.00
845	13462	Dotation de soutien à l'investissement local	90 000.00
TOTAL			506 194.16

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,